N°68 - JANVIER 2015

Moulézan Infos

Blog mairie: http://blog-mairiemoulezan.com
Courriel mairie: mairiemoulezan@wanadoo.fr

Le mot du maire

Tradition des vœux. Elle peut sembler convenue, mais c'est une respiration nécessaire dans le courant des premiers jours de 2015 qui passent déjà si vite. Recevoir et transmettre ses vœux de nouvel an n'a rien d'anodin ni de banal. En y regardant de près on y découvre beaucoup de choses sur soi-même, sur les autres, sur notre façon de mener notre vie sociale. Soyons vrais et sincères dans ce geste. Ce peut être un terrain favorable pour tester jusqu'où va notre attention pour l'autre et comment nous comprenons notre relation avec ceux qui nous entourent. En ce début d'année on peut trouver là quelque matière à résolution à prendre peut-être.

Gardons l'espérance chevillée au corps avec tous ceux de par le monde qui espèrent en une année meilleure, malgré les conflits, les fanatismes, la barbarie, le terrorisme, les catastrophes en tous genres… .

Le samedi 17 janvier j'aurai l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée pour notre commune et de nous projeter en 2015. Ce sera l'occasion d'une rencontre conviviale autour de la traditionnelle Galette des Rois.

Aujourd'hui, vous le savez, le contexte pour les collectivités a changé. Mais si la baisse des dotations est particulièrement pénalisante pour les petites communes comme la notre, elle n'est pas une fatalité. Nous avons un défi à relever: celui de faire des économies et de trouver de nouvelles recettes. C'est à ces seules conditions que nous pourrons continuer à investir. La tâche n'est pas aisée, mais tous les membres de notre municipalité s'engagent à faire toujours le meilleur pour Moulézan.

Les premiers mois de 2015 seront consacrés à panser les plaies laissées par les intempéries de cet automne. La voirie, essentiellement , sera rénovée à divers endroits du village et de la plaine. J'attends avec impatience le montant exact des subventions qui nous seront accordées.

2015 nous invite aussi à deux rendez-vous électoraux importants. Nous élirons les conseillers départementaux et les conseillers régionaux qui nous représenteront au sein d'organismes essentiels pour l'avenir de nos collectivités territoriales (communes, communautés de communes, pays,…). C'est pour cela que nos votes doivent être nombreux et les plus judicieux possibles.

En ce début d'année, permettez-moi d'avoir une pensée particulière à l'intention de celles et de ceux qui, dans notre village, sont malades ou isolés. Je souhaite que ceux qui ont la chance, comme moi, de partager des moments de repos et d'affection au sein de leur famille mesurent leur chance et pensent à la partager. Bonne année à chacune et à chacun d'entre vous. Bonne année à votre famille. Bonne année à Moulézan ! Restons solidaires, soyons positifs et gardons confiance en l'avenir !

Cordialement à vous, Pierre Lucchini

Des traditions de janvier

Le nom de Janvier vient de Janus, dieu romain à deux visages ; Janvier regarde à la fois sur décembre et le passé, et sur février et l'avenir.... En ce premier mois de l'année et plus particulièrement le 1er du mois on circulait beaucoup sur les chemins et routes de la région, pour aller rendre visite aux proches, aux amis et personnalités et leur apporter ses vœux. Déjà du temps de Pline on effectuait ce rite et l'année débutait avec de petits présents "strenae". Les étrennes d'aujourd'hui en sont les lointaines descendantes.

Autrefois les maîtresses de maison mettaient tous leurs soins dans la confection de ces "estreno" qui étaient essentiellement des pâtisseries faites avec amour. Puis peu à peu les étrennes furent réservées aux enfants, sous la forme de quelques pièces de monnaie, de confiseries ou de jouets. La visite à son parrain pour le garçon, ou à sa marraine pour la fille, était la première à faire.

Le gâteau des rois : Il s'agit traditionnellement d'une couronne briochée parfumée à l'eau de fleur d'oranger recouverte de fruits confits (cerises, angélique etc..) et de sucre, véritable représentation de la couronne royale et de ses joyaux (rubis et émeraudes). Une véritable fève était cachée dans le gâteau. On criait "vive le roi" à celui qui avait la fève, et il devait à son tour payer un gâteau. Certains, un peu "grinchou" préféraient avaler la fève et rester discret... C'est ainsi que l'on a remplacé la fève par un sujet en porcelaine. La galette une fois partagée, et le premier morceau mis de côté pour le "pauvre de passage", le plus jeune de la maisonnée se retournait. On prenait une part et on demandait "Pour qui ?". L'enfant répondait et toutes les parts étaient ainsi distribuées au hasard. il ne restait plus au roi qu'à se manifester, on le couronnait d'une couronne en papier doré et il devait alors choisir sa reine.

Les "parisiens" ont apportés la galette feuilletée à la frangipane, mais elle n'a rien à voir avec notre tradition.

Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Dictons de janvier	1
Traditions de janvier	1
Cinéma en janvier	2
Résultats téléthon 2014	2
On change de canton	2
Énigme du mois	2
Ce qui change cette année	3
Travaux dans le village	3
Infos mairie	3
Pont du Gard	3
Annuaire	4
Carnet	4
Infos utiles	4

Dictons de janvier

- Jour de l'an beau (ça a été le cas…), mois d'août très chaud (on verra…).
- Autant de bonnes journées en janvier, autant de mauvaises en mai
- Si le soir du jour des Rois, beaucoup d'étoiles tu vois, auras sécheresse en été, et beaucoup d'œufs au poulailler.
- Mieux vaut voir un chien enragé, qu'un soleil chaud en janvier.
- Beaux jours de janvier trompent l'homme en février.
- Les douze premiers jours de janvier indiquent le temps qu'il fera les douze mois de l'année.
- Les jours entre Noël et les Rois indiquent le temps des douze mois.

Cinéma itinérant en décembre

Astérix (3D): Nous sommes en 50 avant Jésus-Christ ; toute la Gaule est occupée par les Romains… Toute ? Non ! Car un village peuplé d'irréductibles Gaulois résiste encore et toujours à l'envahisseur. Exaspéré par la situation, Jules César décide de changer de tactique : puisque ses armées sont incapables de s'imposer par la force, c'est la civilisation romaine elle-même qui saura séduire ces barbares Gaulois.
Foyer de St-Mamert le samedi 10 janvier à 20h30.

La French: Marseille. 1975. Pierre Michel, jeune magistrat venu de Metz avec femme et enfants, est nommé juge du grand banditisme. Il décide de s'attaquer à la « French Connection », organisation mafieuse qui exporte l'héroïne dans le monde entier. N'écoutant aucune mise en garde, le juge Michel part seul en croisade contre Gaëtan Zampa, figure emblématique du milieu et parrain intouchable. Mais il va rapidement comprendre que, pour obtenir des résultats, il doit changer ses méthodes. .
Foyer de Montignargues le samedi 24 janvier à 20h30.

Repas de Famille: Mr Poggi rêve de la mairie de son village. Il est carrossier et de droite. Avec sa femme, la pulpeuse Bernadette, ils invitent leur beau-frère et belle-sœur , Bruno et Huguette , profs de gauche, pour un déjeuner dominical. Le thème des retrouvailles est explosif : « qui va prendre Mamie à noël ? ». Le repas de famille peut commencer… Tous les ingrédients sont là… La politique, les histoires d'héritages, l'éducation des enfants, la religion et même la drogue.
Samedi 31 janvier à 20h30 au foyer de Moussac.

Entrée générale: 4 €uros. Séances financées par la Communauté de communes Leins Gardonnenque et organisée par Cinégard.

Téléthon 2014

Le samedi 6 décembre, nous avons vécu, à Moulézan, une belle journée au profit du Téléthon. Plusieurs bénévoles se sont mobilisés : des particuliers, des associations, des commerçants. Ils ont participé aux activités proposées en faisant un don, en cuisinant ou en donnant de leur temps. Que tous soient remerciés pour avoir permis l'organisation de cette journée et, surtout, de pouvoir offrir à l'AFM Téléthon la somme globale de 2764,18 € soit pratiquement le double de l'année dernière.
C'est la deuxième année que notre village se mobilise en ayant pour unique but, dans la bonne humeur, la solidarité et avec beaucoup de générosité, de collecter des fonds pour la recherche. Ce fut encore réussi !

Un grand merci…..

- À l'équipe organisatrice pour le temps et les efforts dépensés.
- Aux commerçants et artisans du village pour leurs dons .
- Aux associations pour leurs dons et leur aide.
- Aux cuisinières du village qui ont offert pizzas, quiches, crêpes, pâtisseries.
- À Annick pour la réalisation de l'excellente daube de sanglier.
- À toutes les entreprises et tous les organismes qui nous ont aidés .
- À toutes les personnes qui ont offert des lots pour le loto.
- À toutes celles et tous ceux qui ont participé aux activités de cette journée.

Énigme du mois: Est-il moins cher d'inviter deux fois un ami au cinéma que d'inviter deux amis au cinéma en même temps ?
Rapportez la bonne réponse à la mairie… Un cadeau vous attend si vous êtes le premier ou la première.
Réponse de l'énigme de décembre: Il faut effectuer la première pesée en mettant 3 pièces dans chaque plateau de la balance…. La suite est facile.

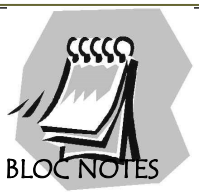

✓**Vœux du conseil municipal** le samedi 17 janvier à 16h30 au foyer.
✓**Loto du comité des fêtes** le dimanche 18 janvier à 16h au foyer.
✓**Assemblée Générale du club du 3° âge** le mercredi 14 janvier à 14h au foyer.
✓**Soirée du Club Taurin** le samedi 24 janvier au foyer à 20h

Association de randonnée pédestre

C'est fait, **l'association « Moulézan Rando »** est née grâce à M. Navarro qui en est le président et l'animateur. Les activités débuteront début 2015. Vous pouvez vous inscrire en venant retirer un formulaire à la mairie ou contacter M. Navarro au 0678686277 pour plus d'information ou par mail (moulezanrando@orange.fr). De l'activité physique mais aussi un excellent moyen de mieux connaitre notre région.

On change de canton

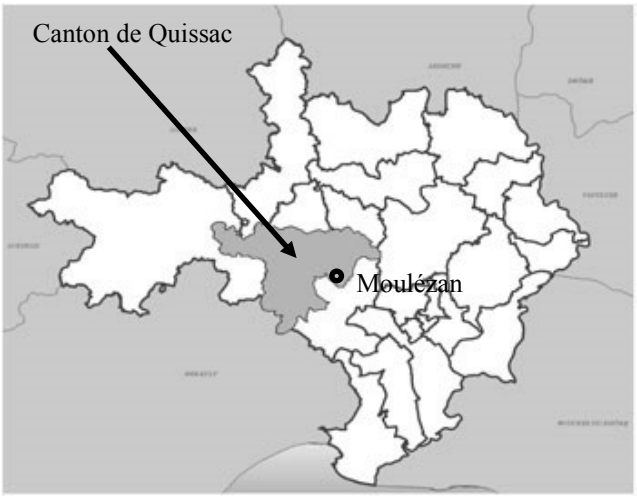

La réforme territoriale a donné naissance à de nouveaux cantons dans le Gard. Ils seront d'actualité à l'issue des élections départementale de mars prochain. Moulézan quitte le canton de Saint-Mamert (Qui disparait) et rejoint le canton de Quissac.
Globalement, il y aura deux fois moins de cantons dans notre département.
Qu'est ce que cela change pour nous? Nous aurons 2 conseillers départementaux (Un homme et une femme) et le nombre de communes augmentera. Après, c'est une question de relation et de personnalités des élus…. L'avenir nous le dira.

Liste des communes du nouveau canton de Quissac:
Aigremont, Boucoiran-et-Nozières, Bragassargues, Brignon, Brouzet-lès-Quissac, Canaules-et-Argentières, Cardet, Carnas, Cassagnoles, Colognac, Corconne, Cros, Cruviers-Lascours, Dommessargues, Durfort-et-Saint-Martin-de-Sossenac, Fressac, Gailhan, Lédignan, Lézan, Liouc, Logrian-Florian, Maruéjolq-lès-Gardon, Massanes, Massillargues-Attuech, Mauressargues, Monoblet, Montagnac, **Moulézan**, Moussac, Ners, Orthoux-Sérignac-Quilhan, Puechredon, Quissac, Saint-Bénézet, Saint-Félix-de-Pallières, Saint-Jean-de-Crieulon, Saint-Jean-de-Serres, Saint-Nazaire-des-Gardies, Saint-Théodorit, Sardan, Sauve, Savignargues, Tornac et Vic-le-Fesq.

Quelques kilos à perdre après les fêtes…. Pensez à vous inscrire aux cours de l'Association de Gymnastique Volontaire Moulézanaise ou ceux de Zumba. Résultats garantis !

Ce qui change cette année

Prestations sociales

- Revalorisation des plafonds d'attribution des prestations familiales de 0,7%.
- Augmentation de 0,9% du RSA (513,88€ pour une personne seule; 770,82€ pour une personne seule avec un enfant; 924,99€ avec deux enfants; 1079,14€ pour un couple avec deux enfants)
- Le 1er juillet les allocations familiales seront inchangées en dessous d'un revenu mensuel de 6000€ pour un foyer avec deux enfants. Elles seront divisées par 2 entre 6000 et 8000€ et divisées par 4 au dessus de 8000€.
- Dorénavant la prime de naissance sera allouée à la naissance de l'enfant (Au lieu du 7ème mois de grossesse).

Retraite

- Augmentation de 0,1% des taux de cotisation Arrco et Agirc
- Le calcul de la CSG pour les retraités est modifiée avec un nouveau barème lié au revenu fiscal de référence.

Fiscalité

La première tranche de l'impôt sur le revenu (6011€ à 11961€) disparait.

Emploi

- Revalorisation du SMIC de 0,8% (9,61€/h).
- Après 5 années de gel, les fonctionnaires de catégorie C gagnent 5 points d'indice (277,81€ brut/an).

Banques

Hausses des services en général.

Santé

- Au 1er juillet les bénéficiaire de l'ACS seront dispensé de faire l'avance des frais chez le médecin et à la pharmacie sur certains médicaments. Ils seront exemptés de tout frais supplémentaires.
- A partir du 8 mars chaque logement devra disposer d'au moins un détecteur sonore de fumée.

Logement

- La TVA est abaissée à 5% pour les ménages primo-accédants achetant un appartement neuf.
- Jusqu'à fin 2016 les donations de logements neufs aux enfants et petits-enfants bénéficient d'un abattement de 100000€. De même pour les terrains jusqu'à fin 2015 à condition qu'ils soient constructibles.

Transports

- Hausse des taxes sur le gazole de 4 centimes/litre.
- Hausse des billets SNCF (2,6% en moyenne)

Timbres

Timbre rouge 0,76€ et timbre vert 0,68€

Redevance audiovisuelle

Hausse de 3€

Travaux dans le village

- L' entreprise Daudet a entamé les travaux d'enfouissement des réseaux de téléphone et d'électricité sur le Chemin de Cante perdrix. Parallèlement, elle installera l'éclairage public sur le chemin de Cante Perdrix, le chemin de Montagnac, l'impasse du vieux chemin et à la sortie du village après la cave coopérative. Ces travaux dureront jusqu'au début du printemps.

- En ce qui concerne la réparation des dégâts dus aux intempéries, nous devrions avoir le montant des aides accordées ces prochains jours….Les travaux suivront.

- Dans le courant du mois se déroulera aussi un nettoyage des berges sur une portion de la Courme. Le but est d'éliminer toute la végétation qui représente un danger en cas de crue.

- Le chantier d'insertion continuera à nettoyer les rivières qui traversent la commune.

INFOS MAIRIE

★**Restos du Cœur:** La campagne d'hiver des Restaurants du Cœur continue. Les inscriptions ont lieu les mardis de 8h à 11h30 salle des associations –182 promenade Auzilhon à Quissac. Se munir des documents originaux (ressources et charges).

★**Carte communale:** L'extension de notre carte communale suit son cours. Le bureau d'étude a été désigné par le Conseil Municipal et s'est mis au travail. Il proposera un premier projet courant février. Nous en reparlerons.

★**Bientôt 16 ans…** Pensez à vous faire recenser à la mairie.

★**Du 19 au 23 janvier aura lieu une collecte de vêtements et linge, au profit de la Croix Rouge dans le foyer pendant la matinée. Profitez en pour faire le tri dans vos armoires…..**

Le Gard en 9 chiffres clés

- **353 communes**; 21 intercommunalités; 5 SCoT
- **3,5 millions de** visiteurs en 2014
- **240 000 emplois** (Agriculture: 2%; Construction: 7%; Industrie: 12%; Commerce: 14%; Services: 65%)
- **14,5% de chômeurs** (10,5% en France)
- **734 000 habitants** (Taux de variation annuel moyen est deux fois plus élevé qu'à l'échelle nationale)
- Revenu annuel moyen: **20 768€** (23 735€ national)
- **6 685 Millions d'euros** de potentiel de consommation

site du PONT DU GARD

Pensez à faire établir votre carte gratuite à la mairie pour visiter le Pont du Gard. L'économie est significative.

Pour souffler ensemble symboliquement et en majesté les bougies de son 30ème anniversaire du classement au patrimoine mondial, l'établissement Public du Pont du Gard propose un événement inaugural et inédit : LA NUIT DES LUCIOLES - le 8, 9 ou 10 janvier 2015. Un joli spectacle de lumière et de musique. **La mairie a obtenu plusieurs places gratuites pour le 10 janvier qui peuvent être retirées aux heures d'ouverture du secrétariat.**

RAPPEL: Il est nécessaire de rappeler que:
-Les seuls jours de ramassage des poubelles sont le lundi (sacs noirs), le mercredi (sacs bleus), le vendredi (sacs noirs).
-Ne jetez pas dans vos WC des lingettes ou autres qui risquent de nuire au fonctionnement de la station d'épuration…… Merci.

Annuaire, artisans, renseignements utiles

Mairie	**04 66 77 87 94**
Poste Moulézan	**04 66 77 66 21**
Poste Lédignan	04 66 56 98 50
Café de la poste	**04 66 77 89 21**
Épicerie « Les 4 saisons »	**04 66 77 87 42**
Boulangerie « La Gourmandine »	**04 66 77 52 65**
ML Immobilier	**04 66 80 96 40**
Caveau (Vente vin et produits terroir)	04 66 77 81 87
Maçon A. Malek	06 68 66 68 25
Maçon R. Ortiz	06 45 21 68 08
Maçon L. Boulouis	04 66 77 88 93
Plombier Petit	06 61 94 05 09
Elagage-Bois chauffage Chalandon	**06 37 47 98 71**
Bois chauffage N. Lopez	**06 65 37 68 14**
PPF (Professionnels Pose Finition)	**06 50 73 31 59**
Terrassement Fabre Philippe	**06 07 11 11 30**
Esthéticienne Amandine	**06 31 88 58 30**
École Moulézan	**04 66 77 86 22**
Collège de la Gardonnenque	**04 66 83 30 60**
Déchetterie St Bénezet	04 66 71 95 89
Communauté des communes	04 66 63 00 80
Pompiers	04 66 83 40 58 ou 1**8**
Gendarmerie St Mamert	**04 66 81 10 33**
Samu	**15 ou 112**
Crèches-Halte Garderies	
St Génies	04 66 81 62 55
Parignargues	04 66 63 24 04
Moulézan	**04 66 93 64 22**
Garderie scolaire Moulézan	**04 66 53 07 21**
Père Bertrand DAUDÉ (Curé)	**04 66 80 02 11**
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons	04 91 75 25 25
Météo France (Gard)	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard	04 66 36 40 40
Fourrière SPA	06 83 81 62 08

Mairie:
Ouverture au public: Lundi de 08h30 à 12h - Mardi de 08h30 à 12h - Mercredi de 08h30à 12h - Jeudi de 08h30 à 12h et de 14h à 17h30 - Vendredi de 8h30 à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là. Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous (Téléphoner à la mairie).

Bibliothèque (Prêt gratuit de livres pour adultes et enfants):
Mardi 16h30-17h30 (Adultes)
Mercredi 11h30-12h00 (Enfants)

Déchetterie de St Bénézet:
Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi
de 09h00 à 12h et de 13h30 à 17h
Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:
Du lundi au vendredi: de 9h30 à 12h
Samedi: de 8h30 à 12h

Le prochain ramassage des encombrants par les cantonniers aura lieu **le jeudi 05 février 2015**. Déposez les devant votre habitation **avant 8h00**.
Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Si vous constatez un problème dans votre quartier n'hésitez pas et ne tardez pas à prévenir la mairie qui s'efforcera d'y remédier le plus rapidement possible: Sacs poubelles non ramassés, réseaux détériorés, éclairage public défectueux, containers bouteilles ou papiers pleins, chien ou chat errant, toute circulation de véhicules ou d'individus suspects ...etc.

N'OUBLIEZ PAS…….
Lundi et vendredi matin: les sacs noirs (Ne pas les sortir la veille à cause des animaux).
Mercredi matin: les sacs bleus.

IMPORTANT: On trouve encore beaucoup de lingettes de nettoyage à l'entrée de la station d'épuration. Elles ne sont pas biodégradables ! Elles peuvent endommager les pompes de la station. Il suffirait de ne pas les jeter dans les WC mais dans une poubelle. C'est l'affaire de tous !

Carnet

Naissance
Mathias NIODO DURAND est né le 20 décembre 2014. Son papa est Kevin NIODO et sa maman Aurélie DURAND. Ils habitent Avenue du Grand Pont.
Bienvenu Mathias et Félicitations à tes parents.

La mairie souhaite organiser en 2015 une exposition sur le thème « Moulézan autrefois » afin de faire connaitre l'histoire de notre village .

Vous êtes sollicités pour fouiller dans vos albums photos et vos archives afin de nous prêter des photos, gravures, dessins, revues, journaux...etc. Ils seront numérisés et vous seront rendus rapidement….. Merci.

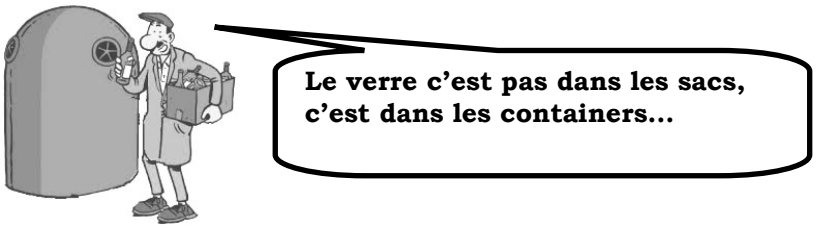

Artisans de Moulézan (voir annuaire):
Maçons: MALEK - ORTIZ - BOULOUIS
Bois-Elagage: CHALANDON - LOPEZ
Bois-Pose, Finition, surélévation: DA SILVA
Immobilier: LUCCHINI Martyne
Terrassement: FABRE Philippe
Esthéticienne à domicile: Amandine FABRE
Pour figurer sur l'annuaire et sur cette liste, s'adresser à la mairie.